

espAmillyes

www.amilly.com

N° 188 - Mars Avril 2015



Fête de l'Europe :
La Grèce à l'honneur
Les 3, 4 et 5 juillet
(P.14)



La Géante
Europe
(P.15)



L'ESAT
d'Amilly
(P. 8-9)



Ensemble
Clément Janequin
et Diabolus in
Musica

Dimanche
12 avril

Église St-Martin
(P.11)

03 L'INFO DU MOMENT

- Les élections départementales des 22 et 29 mars : les changements à connaître



04 INFOS SERVICES - AGENDA

05 INFORMATIONS ASSOCIATIVES ET MUNICIPALES



08 INSERTION

- L'ESAT des Râteliers dans la Ville



10 CULTURE

- Concert de l'Ensemble Philidor
- Le programme de l'École de Musique
- Concert de Clément Janequin et Diabolus in Musica
- Atelier modèle vivant à l'École d'Art
- Exposition photographique à la salle Saint-Loup



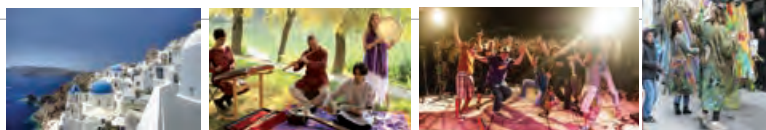
13 ENVIRONNEMENT

- Les plans d'eau des Savoies et des Népruns



14 FESTIVITÉS

- La Grèce, invitée à la Fête de l'Europe



15 JEUNESSE

- La Maison des jeunes

16 SPORT

- Un gymnase Ladoumègue tout neuf
- Le sport en bref



17 AÎNÉS

- Par ici le programme des sorties !



17 TRIBUNE LIBRE

18 DÉTENTE

- Les animations à la médiathèque
- Un livre, un titre
- CD jeunesse



Amilly-Espaces est le magazine bimestriel de la ville d'Amilly (Loiret)

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat - Rédaction : Mylène Jourdan
Réalisation : service Communication de la Ville - communication@amilly45.fr - Tél. 02 38 28 76 25 - Site internet officiel de la Ville : <http://www.amilly.com>

Crédits Photos : DR

Photos de couverture : La Fête de l'Europe

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Nicolas Tagot

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC. Imprimerie Leloup



NOTE DE LA RÉDACTION

Les élections départementales ont lieu les dimanches 22 et 29 mars. Afin de respecter les règles édictées par le Code Électoral, l'éditorial du Maire est suspendu jusqu'au renouvellement des conseillers départementaux.

L'INFO DU MOMENT



■ Canton de Châtelet sur Loing
■ Canton de Montargis



ÉLECTIONS DES 22 ET 29 MARS : LES CHANGEMENTS À CONNAÎTRE

La loi promulguée le 17 mai 2013 a modifié à la fois le nom de l'assemblée dirigeant le département et le mode d'élection des conseillers qui y siègent. Explications en tableau.

Avant la réforme de 2013 : des élections cantonales	Aujourd'hui : des élections départementales
Dans le Loiret, 41 cantons et 41 élus appelés conseillers généraux. Élus pour six ans, ils sont renouvelés de moitié tous les trois ans.	Dans le Loiret, 21 cantons et 42 élus appelés conseillers départementaux. Ils sont élus pour six ans, avec renouvellement de l'intégralité de l'assemblée.
Un seul conseiller général par canton.	Un binôme par canton : un homme et une femme.
Scrutin uninominal majoritaire à deux tours.	Scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours.
Un candidat est élu au premier tour s'il obtient la majorité absolue, c'est-à-dire au minimum 50 % plus une voix des suffrages exprimés et que son score atteint 25 % des inscrits. Si ce n'est pas le cas, un second tour est organisé.	Pour être élu au premier tour, rien ne change : le binôme doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés (au moins 50 % plus une voix) et un nombre de suffrages égal au moins à 25 % des inscrits. Si ce n'est pas le cas, un second tour est organisé.
Pour se maintenir au second tour, il faut avoir obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages. Si aucun candidat n'atteint ce seuil, les deux ayant recueilli le plus de voix peuvent rester en lice pour le second tour.	Les binômes ayant obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits peuvent se présenter au second tour. Mais il peut arriver que l'abstention soit élevée. Dans ce cas, le binôme ayant recueilli le plus de voix après celui qui s'est qualifié en remplissant les conditions a le droit de participer au second tour. Et si aucun binôme ne les remplit, alors, les deux arrivés en tête au premier tour se maintiennent.
Le candidat ayant obtenu le plus de voix au second tour est élu.	Le binôme ayant obtenu le plus de voix au second tour est élu.
Amilly est le chef-lieu du canton qui porte son nom et comprend les communes de : Cheillon-sur-Huillard, Conflans-sur-Loing, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre, Villemandeur, Vimory.	Amilly n'est plus chef-lieu de canton. La ville est intégrée au canton de Châtelet-sur-Loing, en plus des communes de : Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Paucourt.

INFOS SERVICES

Mairie d'Amilly : 3, rue de la Mairie
BP 909 – 45200 Amilly.
Tél. : 02 38 28 76 00

Clic M. le Maire :
mairie.amilly@amilly45.fr

Rencontrer M. le Maire :
sur rendez-vous les mercredis, jeudis et samedis au 02 38 28 76 00

Accueil pièces d'identité : 02 38 28 76 00

Réservation de salles : 02 38 28 76 14

Service Affaires Générales - Associations - Élections :
02 38 28 76 12

Service État-Civil : 02 38 28 76 16 / 20

Services Techniques : 02 38 93 85 14

Secrétariat des élus : 02 38 28 76 00

Police Municipale : 02 38 98 27 26

Objets trouvés : 02 38 98 27 26

Centre Communal d'Action Sociale : 02 38 28 76 60

Espace Familial d'Écoute et d'Échanges :
02 38 28 76 09

Service Aménagement du Territoire : 02 38 28 76 40

Service Sports : 02 38 28 76 88

Service Jeunesse : 02 38 28 76 63

Piscine : 02 38 85 47 56

Médiathèque : 02 38 90 09 55

Service Scolaire : 02 38 28 76 66

Service Culturel : 02 38 28 76 68

Galerie d'Art L'AGART : 02 38 85 79 09

Musée des Arts et Traditions : 02 38 98 00 87

Service du 3^e Âge : 02 38 28 76 56

Service Enfance : 02 38 28 76 71

Petite-Enfance : 02 38 28 76 78

École de musique : 02 38 85 03 34

Accueil de loisirs à La Pailletterie : 02 38 93 90 51

Cimetière intercommunal et crématorium :

02 38 89 28 57

Groupes scolaires et écoles

Clos-Vinot élémentaire : 02 38 98 30 75

Clos-Vinot maternelle : 02 38 28 76 85

Garderie Clos-Vinot : 02 38 98 61 31

Goths élémentaire : 02 38 85 39 78

Goths maternelle : 02 38 85 52 86

Garderie Goths : 02 38 85 52 85

Saint-Firmin élémentaire : 02 38 85 12 44

Saint-Firmin maternelle : 02 38 85 74 85

Garderie Saint-Firmin : 02 38 98 06 11

Viroy élémentaire : 02 38 85 36 54

Viroy maternelle : 02 38 85 89 87

Garderie Viroy maternelle : 02 38 85 89 86

Garderie Viroy élémentaire : 02 38 85 98 96

RASED : 02 38 98 70 46

E.R.E.A. Simone Veil : 02 38 28 38 48

Collège Robert Schuman : 02 38 28 11 53

Lycée du Chesnoy : 02 38 89 80 00

Urgences :

Pompiers : 18 / 02 38 90 07 37

SAMU : 15

Police secours : 17 / 02 38 28 38 28

Gendarmerie : 02 38 07 15 80

Propreté :

SMIRTOM : 02 38 87 37 38

Déchetterie : 02 38 87 37 38

L'AGENDA

MARS			
Animations à la médiathèque <i>Le petit ciné des vacances</i> <i>Jouez en famille</i>	mercredi 4 jeudi 5	15h00 de 9h30 à 12h00	Médiathèque
Loto de la section J3 Football	samedi 7	20h30	Espace J.-Vilar
32^e journée du Gros-Moulin <i>Brocante et vide-greniers</i>	dimanche 8	la journée	Gros-Moulin
Les vendredis de l'orgue	13 - 20 - 27	18h00	Egl. St-Martin
Animations à la médiathèque <i>Vendredis ciné</i> <i>Ciné'mômes</i>	vendredi 13 samedi 14	20h00 17h00	Médiathèque
Exposition à l'AGART <i>"Les sièges de l'art" du 14/03 au 13/06</i> <i>- vernissage</i>	du jeudi au samedi samedi 14	de 14h00 à 19h00 18h30	Galerie l'AGART
Concert de l'ensemble Philidor	dimanche 15	18h00	Égl. St-Martin
Après-midis récréatifs <i>Pour les enfants des écoles maternelles</i> <i>Pour les enfants des écoles primaires</i>	samedi 21 dimanche 22	de 14h45 à 17h15 de 14h45 à 17h15	Espace Jean-Vilar
Animation à la médiathèque <i>Paroles et ka</i>	samedi 21	19h00	Médiathèque
Bourse aux vêtements adultes <i>Dépôt des articles</i> <i>Vente des articles</i>	lundi 23 mardi 24 mercredi 25 jeudi 26	de 14h00 à 18h00 de 9h00 à 12h00 de 9h00 à 18h30 de 9h00 à 12h00	Salle des Terres-Blanches
Carte blanche des élèves de l'École de Musique d'Amilly	mercredi 25	18h30	Salle J. Savall La Pailletterie
Réunion du Conseil Municipal	mercredi 25	20h00	Salle St-Loup
Animation à la médiathèque <i>Tidom Tidame Spectacle d'Histoires de Sons</i>	samedi 28	11h00	Médiathèque
Atelier Modèle vivant	samedi 28	de 14h00 à 18h00	La Pailletterie
Course "l'AME Minuit Trail"	samedi 28	19h30	Départ Paucourt Place de l'Église
Bourse aux livres et disques d'occasion	dimanche 29	de 9h00 à 18h00	Espace J.-Vilar
AVRIL			
Les vendredis de l'orgue	3 - 10 - 17 - 24	18h00	Égl. Saint-Martin
Animations à la médiathèque <i>Les vendredis ciné</i> <i>Ciné'mômes</i> <i>Cluedo géant</i>	vendredi 10 samedi 11 samedi 11	20h00 15h00 19h00	Médiathèque
Concert Clément Janequin et Diabolus in Musica	dimanche 12	18h00	Égl. Saint-Martin
Bourse aux vêtements enfants <i>Dépôt des articles</i> <i>Vente des articles</i>	lundi 13 mardi 14 mercredi 15 jeudi 16	de 14h00 à 18h00 de 9h00 à 12h00 de 9h00 à 18h30 de 9h00 à 12h00	Salle des Terres-Blanches
Animations à la médiathèque <i>Images en musique</i> <i>Les ours dans ta baignoire</i>	mercredi 15 vendredi 17	16h45 20h00	Médiathèque
Soirée musicale des élèves de l'École de musique d'Amilly	mardi 21	20h00	Espace J.-Vilar
Réunion de quartier à Saint-Firmin	vendredi 24	20h00	École de St-Firmin
Animations à la médiathèque <i>Les toutes petites oreilles</i>	jeudi 30	10h30	Médiathèque

Agenda non exhaustif

Générosité et rires à l'affiche de l'Espace Jean-Vilar

Joindre l'utile à l'agréable. En se rendant à l'Espace Jean-Vilar vendredi 13 mars à 20h30 à la représentation de "À la bière fraîche", de la compagnie *Coup de théâtre*, les spectateurs commettront aussi un acte de générosité. Les bénéfices de cette soirée reviendront, en effet, aux Restos du cœur. En retour, ils recevront des occasions de rire. C'est ce que promet la pièce qui traite d'une histoire de fiançailles et d'une première rencontre avec une belle-mère.

Tarifs : plein, 12€ ; réduit, 8€. Réservations Tél : 02 38 62 34 57 du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou par courriel : ad45.ingre@restosducoeur.org

L'Afrique enchantée de Faré Börön

Danse et musique africaine ne font qu'une, à l'association Faré Börön.



L'association complète ses cours par des ateliers mensuels (8 €), de 17h30 à 18h30. Les prochains auront lieu les **mercredis 18 mars, 15 avril, 13 mai et 17 juin**, avant le spectacle de fin d'année, prévu le **vendredi 19 juin**.

Tous ces rendez-vous se déroulent au préfabriqué du domaine de La Pailletterie. Renseignements : Tél : 06 78 03 01 02
Courriel : fareboron@gmail.com

Vide-greniers à l'école du Clos-Vinot

Judi 14 mai, l'association de parents d'élèves *C'Vinot Land* organise un vide-greniers, dans l'enceinte de l'école du Clos-Vinot. Inscriptions auprès de la présidente, Deborah Hutsebaut, Tél : 06 81 21 05 03. Tarif : 3€ le mètre. Ouvert à tous.

Dix ans de passion pour la danse

Pour ses dix ans, l'association *Passion danse* organise un repas. Rendez-vous le **samedi 18 avril**, à l'Espace Jean-Vilar, dès 19h30. Ce repas sera, évidemment, suivi d'un moment de détente, placé sous le signe de la danse. Ouvert à tous. Renseignements et inscriptions : Courriel : passion.danse.cat@laposte.net
Si vous venez accompagné, le préciser dès l'inscription.

Après-midi costumé et dansant

L'association *Sourire et vivre ensemble* propose des animations aux résidents des maisons de retraites dépendant de l'Ehpad du CHAM. Elle organise un après-midi costumé, animé par l'orchestre J.L. Music, **dimanche 26 avril**, à 14h30, à l'Espace Jean-Vilar. Un concours de déguisements, adulte et enfant, est prévu. Ouvert à tous, sans inscription. Tarifs : adulte, 12€ - enfants de plus de 12 ans, 3€. Pour plus de renseignements : Annick Audy
Tél : 06 77 15 78 53.

23^e Jeux nationaux des transplantés et dialysés à Montargis et Amilly

À Montargis, du **mercredi 13 au dimanche 17 mai**, 150 compétiteurs greffés ou dialysés de tous âges, débutants ou confirmés, participeront aux 23^e Jeux nationaux des transplantés et dialysés. Le but est de sensibiliser au don d'organes à travers l'image positive du sport. Au programme : athlétisme, aviron virtuel, badminton, baptême de plongée, basketball, canoë-kayak, cyclisme, golf, mini-triathlon, natation, tennis, tennis de table, voile, VTT trial. Amilly accueillera plusieurs épreuves : tir à l'arc et course d'orientation à La Pailletterie, bowling, escalade à l'EREA

Simone Veil, tir à la carabine et au pistolet au stand de tir du Clos-Vinot, pétanque au boudrome, stade Georges-Clériceau. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : www.trans-forme.org

Rejoindre la chorale Musique au Loing

Sous la direction de François Dugast, les 40 choristes de *Musique au Loing* se retrouvent chaque lundi à 20h30, à l'École de musique, au domaine de La Pailletterie. Pour chanter avec eux, il faut contacter la présidente, Colette Olivier - Tél : 06 64 25 46 15.



Des retraités actifs

L'Union nationale des retraités et personnes âgées fait voyager ses adhérents. Pour les séjours de 2015 (huit jours tout compris à moins de 1.000€), ils prendront la direction de Balaruc (Hérault) ou des pays baltes. Des sorties à la journée sont également organisées. Outre l'activité de loisirs, l'association délivre des conseils sur les droits des retraités, actuels et futurs. Elle propose aussi de souscrire à une mutuelle à tarif préférentiel. Adhésion : 13€, montant compensé au bout d'un an par un bon d'achat de 15€. Renseignements : permanences les 1^{ers} et 3^{es} vendredis du mois, de 10h00 à 11h30, salle des Terres-Blanches. Tél : 02 38 95 05 78 ou 02 38 93 71 16.

À la recherche de bénévoles

Accueil, traitement de litiges et actions juridiques, enquêtes de terrain, représentation des consommateurs dans les instances de consultation : pour remplir toutes ces missions, l'antenne Loiret Est de l'*UFC Que Choisir* est à la recherche de bénévoles. L'association défend, conseille, informe et représente les consommateurs qui rencontreraient des difficultés avec des artisans, des commerçants, des opérateurs téléphoniques. Propriétaires et locataires peuvent aussi la contacter, au local situé à la Maison des associations de Châlette-sur-Loing - Tél : 02 38 85 06 83 (du lundi au jeudi, de 14h00 à 17h30), par courriel : contact@loiret.ufcquechoisir.fr ou lors des permanences à Amilly, les 2^e et 4^e mercredis du mois, de 9h30 à 11h30, à la Maison Taraud (1^{er} étage), 10, place de la Paix.



Journée du Gros-Moulin, 32^e édition

La 32^e édition de la journée du Gros-Moulin, c'est le dimanche 8 mars.



Sur un kilomètre, 300 exposants prendront place sur le trottoir, de chaque côté de la route de Château-Renard, pour la brocante. La plupart sont des amateurs, dont des riverains. Quelques-uns sont professionnels. Tous pourront s'installer dès 5 heures du matin. Côté foire, une soixantaine d'artisans et de commerçants seront eux aussi de la partie. Des animations annexes sont proposées : manège pour les enfants, tir à la carabine. Et bien sûr, en cas de petite faim, des points de restauration sont à disposition des visiteurs.

Si l'on se fie aux chiffres de fréquentation des années précédentes et si la météo se montre clémente, on peut s'attendre à voir déambuler près de 10.000 personnes au milieu des stands.

Passer ses vacances de printemps à La Pailleterie

L'accueil de loisirs sera ouvert aux enfants scolarisés de 3 à 12 ans (2003 à 2011), à La Pailleterie, du lundi 27 avril au jeudi 7 mai (sauf le vendredi 1^{er} mai). Le service Enfance recueillera les inscriptions du mardi 31 mars au samedi 11 avril. Des fiches, à retirer sur place (122, rue Albert-Frappin) ou disponibles sur Internet www.amilly.com, devront être rendues remplies et accompagnées des pièces demandées, si non fournies jusqu'à présent.

Renseignements Tél : 02 38 28 76 72/71.



Les inscriptions scolaires

Pour inscrire son enfant, il suffit de se rendre au service Éducation muni d'un justificatif de domicile, d'un livret de famille, du dernier justificatif de la Caisse d'allocations familiales et, pour calculer le tarif de restauration scolaire, de l'avis d'impôt 2014. Une fiche d'inscription est remise à la famille. Celle-ci doit ensuite prendre rendez-vous avec le directeur de l'école et apporter la fiche d'inscription remplie ainsi que le carnet de santé de l'enfant et, le cas échéant, le certificat de radiation s'il a déjà été inscrit dans une autre école.

Attention, seuls les enfants nés en 2012 sont scolarisables en petite section de maternelle pour la rentrée 2015-2016. Par ailleurs, aux écoles de Saint-Firmin et du Clos-Vinot, l'inscription pour le passage en CP doit être renouvelée. Aux groupes scolaires de Viroy et des Goths, cette mesure n'est obligatoire que pour les élèves ayant obtenu une dérogation en maternelle. Pour en savoir plus : service Éducation, du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00 ; le samedi, de 8 h 30 à 11 h 30. Plus de détails sur www.amilly.com

Attention, les détecteurs de fumée sont obligatoires

L'obligation de posséder au moins un détecteur de fumée dans son domicile est effective à partir du 8 mars. Après achat d'un appareil aux normes CE, il est préférable de l'installer dans la circulation ou le dégagement desservant les chambres. Fixé en partie supérieure, il doit se trouver à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois et des sources de vapeur. C'est au propriétaire de le fournir et de le mettre en place. Si le logement est loué, l'occupant peut acheter l'appareil et se faire rembourser. Une fois cette tâche effectuée, une attestation doit être adressée à l'assureur. Selon la loi, l'occupant a la possibilité de négocier avec son assureur une minoration de sa prime d'assurance incendie, à la condition qu'il installe un détecteur conforme aux normes techniques imposées par la réglementation.



On lève le pied !

L'arrêté municipal du 19 décembre dernier modifie la vitesse de circulation des véhicules, route de Châtillon. Celle-ci est passée de 70 à 50 km/h, de l'intersection entre la rue des Ponts et la rue de Mormant, jusqu'au passage à niveau.



Vote par procuration, mode d'emploi

Vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent à Amilly le jour des élections départementales ?

Pensez au vote par procuration ! Il permet à une personne inscrite dans la même commune que vous -le mandataire- de glisser le bulletin dans l'urne à votre place.



Pour ce faire, un formulaire est à remplir puis à transmettre aux autorités compétentes (Tribunal d'instance, brigade de gendarmerie ou commissariat de police, consulat ou ambassade pour les résidents à l'étranger). Pour l'obtenir, il existe deux solutions : se rendre dans les locaux de l'une de ces autorités compétentes (muni d'une pièce d'identité) ou se connecter au site

www.servicepublic.fr, à la rubrique "Papiers/Citoyenneté".

Deux après-midis pour s'amuser

Les enfants de toutes les écoles amilloises vont se réunir à l'occasion de deux après-midis récréatifs. Celui des maternels aura lieu samedi 21 mars, sur le thème des quatre saisons. La compagnie "Fais pas ci, fais pas ça" donnera un spectacle axé sur le développement durable. Le lendemain, ce sera au tour des élémentaires de se retrouver. Ils pourront essayer une trentaine de jeux, à pratiquer seul ou à plusieurs. Les invitations seront distribuées aux parents à partir du 9 mars.

Renseignements auprès du service Éducation : Tél : 02 38 28 76 71/72.

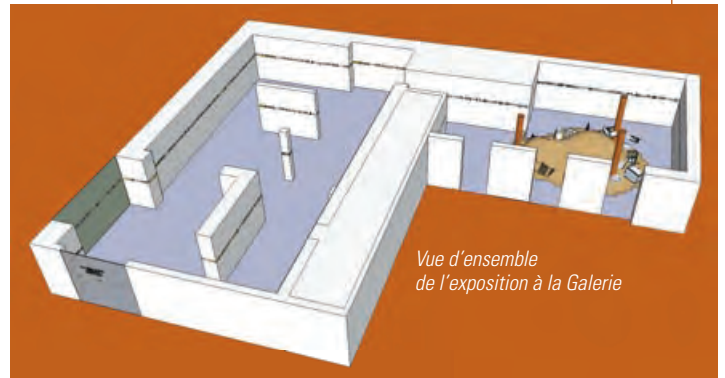
CINQUANTE-TROIS EXPOSITIONS EN UNE, À L'AGART

Comme le symbole du passage de relais entre l'AGART et le futur Centre d'art contemporain des Tanneries, Guykayser propose une rétrospective des 53 expositions qui se sont déroulées à la galerie depuis son ouverture en 2001.

Le long d'une frise chronologique de 90 mètres composée de photos de 17 cm de haut sélectionnées par l'artiste et recouvrant tous les murs de la galerie, fenêtres comprises, le visiteur découvrira - ou redécouvrira - tous ces rendez-vous.

Guykayser a, par ailleurs, choisi vingt artistes parmi les 155 passés à Amilly. Leurs interviews seront diffusées sur des tablettes disposées sur la frise.

Dans la partie atelier, une tout autre installation s'offrira aux explorateurs des lieux : sur les 3,5 tonnes de sable amassé au milieu de la pièce, vingt chaises seront installées. Ces "Sièges de l'art" du nom de l'exposition, symbolisent l'espace de création. Les visiteurs parcourront ce paysage artistique au milieu des voix qui l'habitent, celles des vingt artistes, et des images de la frise, qui le jalonnent.



Vue d'ensemble de l'exposition à la Galerie



Extrait de la frise

Le vernissage aura lieu **samedi 14 mars à 18 h 30**.
Le travail de Guykayser est à voir du vendredi 20 mars au samedi 13 juin, du jeudi au samedi, de 14 h 00 à 19 h 00 ou sur rendez-vous. Tél : 02 38 85 79 09. Gratuit.

Le mécanisme du budget communal vous semble être un casse-tête ? On vous explique tout

À la manière d'un ménage, une ville gère son budget selon un système de recettes et de dépenses. En fonction de leur nature et de leur provenance, celles-ci sont incluses dans des sections de fonctionnement ou d'investissement.

De quoi sont constituées les ressources ?

En matière de fonctionnement, elles sont le produit des impôts locaux (à hauteur de 80% en moyenne) et des dotations allouées par l'Etat déterminées par les lois de finance annuelles votées par le Parlement (15%). On compte aussi les produits de l'exploitation du domaine communal (5%). Il peut s'agir de revenus issus de la location d'immeubles, de la participation aux activités périscolaires ou encore, des entrées à la piscine. Autre nature de ressources entrant dans les caisses de la commune, en section investissement : les subventions d'équipement venant de l'Etat mais aussi des collectivités locales (Région, Département, intercommunalités, sans oublier l'Europe).

Comme leur nom l'indique, elles ont pour but de financer des dépenses d'équipement.

Quelles sont les dépenses que doit couvrir une commune ?

Celles, dites d'exploitation, c'est-à-dire, couvrant notamment le fonctionnement des services de la ville : techniques, sociaux, sportifs, culturels ou administratifs.

Si ces dépenses sont maîtrisées, la commune peut dégager une épargne nommée capacité d'autofinancement, qui participe au financement de dépenses d'équipements (comprises dans la section investissement). Attention, la commune ne peut pas dépenser à tort et à travers et les crédits de dépenses sont limitatifs.

Existe-t-il des dépenses obligatoires ?

Oui. C'est le cas des salaires des agents ou des cotisations aux syndicats et organismes d'intérêt général (par exemple, des Services départementaux d'incendie et de secours ou Sdis). Le remboursement des emprunts en fait également partie.

Dans quel cas la commune a-t-elle recours à l'emprunt ?

S'il n'est pas possible de dégager une capacité d'autofinancement, alors, la collectivité contracte un emprunt bancaire.

Un endettement excessif et mal maîtrisé peut affecter l'équilibre financier, compromettre les programmes d'équipement et la politique diligentée par le maire.

À LA DÉCOUVERTE DE DE LA BIÈRE, MAIS PAS QUE...

Dans le Loiret, beaucoup connaissent la bière Bell' de Loing. Très peu savent qu'elle est brassée ici, à Amilly, par 7 des 113 personnes en situation de handicap mental accueillies à l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) des Râteliers, géré par l'Adapei-Papillons Blancs du Loiret.

La bière, vitrine de l'établissement (le seul de France à en produire), attire l'œil mais ce n'est pas sa production qui mobilise le plus de travailleurs.

Implantée sur l'ancien site de ThyssenKrupp, Innolation a demandé aux employés de l'ESAT de le nettoyer et de l'aménager avant l'arrivée des salariés sur place. Sanofi aussi fait partie des clients. Le fabricant de médicaments a même engagé en CDI une personne de chez nous, se souvient le responsable. Livreur à l'ESAT, il a été embauché à un poste de conditionnement de palettes. Aujourd'hui, c'est un cariste reconnu dans l'entreprise, qui a réussi son intégration sociale.

Cette histoire fait la fierté de l'ESAT et pour cause : l'insertion des travailleurs dans le monde professionnel ordinaire est l'objectif final. Une issue encore trop rare, regrette le directeur. Mais la création d'une équipe de travailleurs autonomes effectuant des chantiers sans accompagnement direct est un pas de plus vers le statut d'employé ordinaire.

Un restaurant ouvert tous les jours

L'ESAT propose d'autres services. Le volet sous-traitance industrielle est important. Pour ne citer que cet exemple, des vélos du dépôt de La Poste situé à Châlette-sur-Loing sont réparés aux Râteliers.

Autre domaine de compétence, la restauration. Hutchinson a notamment organisé des journées de formation dans les locaux de l'établissement. Les participants ont consommé les plats cuisinés sur place par les travailleurs. Chaque jour, en plus des 100 couverts servis au self, la cuisine centrale livre 150 repas supplémentaires à différents clients. Plateaux repas et cocktails y sont également confectionnés. Situé non loin de la zone industrielle, le restaurant accueille des salariés mais aussi des particuliers, et ne demande qu'à en accueillir davantage ! 🍴

Éric Leblond-Landrier explique que la structure qu'il dirige couvre plusieurs activités, exercées avec l'accompagnement des moniteurs. Parmi elles, l'entretien des espaces verts. Nettoyage de terrain, tonte de pelouse, défrichage, toutes ces compétences sont mises au profit des entreprises de toute la France, mais aussi de la commune d'Amilly. C'est le cas du confiseur Mazet, ou d'Aperam Alloys. Une des dernières en date est la société Innolation.

Intégrés à la chaîne de production industrielle, dans les locaux d'Aperam Alloys Amilly

Depuis 2008, c'est dans un environnement adapté, dans l'entreprise Aperam Alloys Amilly que 20 personnes de l'ESAT se relaient pour travailler, encadrées par un moniteur. Intégrées aux méthodes de travail mises en place, leur présence a permis d'améliorer la productivité de certaines opérations. À ce succès industriel vient s'ajouter le succès humain : d'un côté, le personnel de l'ESAT a découvert la culture d'entreprise, de l'autre, le personnel d'Aperam a changé son regard sur le handicap.

À RETENIR :

- création en juin 1980,
- 104 personnes en situation de handicap mental accueillies à temps plein - 21 à temps partiel,
- 2003 : lancement de la Bell' de Loing, sous l'impulsion du directeur Jean-Jacques Dulac,
- 23 professionnels encadrent les travailleurs, à la direction, à la production, dans le médico-social.

Pour en savoir plus

ESAT Les Râteliers - Tél : 02 38 98 38 79

L'ESAT DES RÂTELIERS

LES TRAVAILLEURS IMPLIQUÉS DANS LA VIE AMILLOISE



Les relations entre l'ESAT et la Ville se sont intensifiées au fil des années. Aujourd'hui, les travailleurs participent pleinement à la vie de la commune.

Le plus bel exemple de cette coopération est incarné par les deux équipes de travailleurs intégrées au service des Espaces verts. Ces dix personnes effectuent des tâches utiles au bien-être quotidien des Amillois : tonte, fauchage, travaux de voirie, notamment des nettoyages réguliers aux abords des containers... L'intérêt de cette collaboration va au-delà de l'aspect financier. *Depuis un an et demi, les travailleurs conduisent des camions sans permis. Ils se rendent par binômes d'un point à l'autre de la Ville en autonomie, ce qui nous tient à cœur,* précise Éric Leblond-Landrier, directeur de l'établissement. *Ce projet est un vrai succès,* insiste-t-il.



Différents certes, mais surtout compétents. Cette coopération constitue en ce sens "un message de démythification et de promotion du handicap", délivré aux habitants. Éric Leblond-Landrier en est convaincu. Le maire, Gérard Dupaty, est persuadé du bien-fondé de ces échanges : *cela fait partie de la vocation sociale d'une commune.* Ce n'est pas pour autant de la charité. *L'ESAT doit répondre à un appel d'offres.* Comme n'importe quelle entreprise.

Une trentaine de travailleurs inscrits à Sport +

L'une des missions d'un établissement comme celui-ci est de s'inscrire dans le territoire où il est installé. L'implantation du Foyer des Terres-Blanches au cœur de la commune est déterminante, rappelle Gérard Dupaty. Cette proximité favorise la pratique d'activités diverses. L'association de sport adapté "Sport +" recense une trentaine de travailleurs dans les sections football et pétanque. Quatre boulistes ont même participé aux championnats de France. À cela s'ajoutent des randonnées, organisées toute l'année. Plus important encore que de vivre dans la ville, vivre avec la ville. C'est pourquoi l'implication des personnes

accueillies à l'ESAT dans les manifestations amilloises compte. À la Fête de l'Europe par exemple. Depuis des années, *ils interviennent au titre de l'ESAT, en vendant de la bière,* explique le maire. En 2014, certains travailleurs sont devenus bénévoles : ils assurent le service de l'apéritif le samedi midi et des missions de surveillance des loges leur sont confiées. Pour eux, *c'est une reconnaissance,* résume Éric Leblond-Landrier. *Ils se sentent très investis,* précise-t-il. Le dépouillement des bulletins de vote est un autre moment de la vie de la ville auquel ils vont prendre part lors des élections départementales de ce mois de mars.

Le tout se fait dans une logique de *donnant-donnant,* souligne Éric Leblond-Landrier. Avec le maire, ils s'accordent à dire que la Bell' de Loing confère une notoriété à la ville. Ce printemps, l'ESAT portera les couleurs d'Amilly lors d'un salon en Allemagne. La structure joue également le rôle de partenaire de la commune lors de certains événements. Il y a quelques années, l'un des travailleurs, aujourd'hui licencié aux J3 Athlétisme, avait décidé de s'inscrire à la Bell' d'Amilly. Une initiative qui a permis à l'ESAT de participer à la manifestation sportive. *À présent, on fait déguster gratuitement de la bière.* Cette année une équipe est engagée. *Il y a déjà deux entraînements par semaine,* souligne le directeur.

L'implantation de l'ESAT dans la Ville profite à tous, habitants et travailleurs en situation de handicap. 🌿



L'Esat des Râteliers ouvrira ses portes au public le vendredi 19 juin, à partir de 13h30. Les salariés présenteront leur travail aux visiteurs, par petits groupes. La journée se terminera par une soirée festive.

CONCERT AVEC L'ENSEMBLE PHILIDOR "TROIS AMIS À LONDRES"

W olfgang Amadeus Mozart, Joseph Haydn et Johann Christian Bach réunis en un seul et même concert. D'intenses moments musicaux en perspective, à écouter sans modération.

Georges Barthel à la flûte, Emmanuel Laporte, au hautbois, Michel Renard à l'alto, James Munro au violone (grosse viole) et Mira Glodeanu au violon. Ces cinq musiciens forment l'ensemble Philidor qui donnera un concert **dimanche 15 mars**, intitulé "Trois amis à Londres". Qui sont ces trois amis? Mozart, Haydn et Johann Christian Bach (fils de Jean-Sébastien). Emigrés à Londres à la fin du XVIII^e siècle, les trois compositeurs inventent des trésors qui enthousiasment le public de l'époque.

Des cordes en l'église Saint-Martin

Leur musique a traversé les siècles. Aujourd'hui, les musiciens de l'ensemble Philidor, *investis dans leur dessein de faire redécouvrir des partitions nées au cœur du classicisme*, note la critique musicale Sylviane Falcinelli, présentent un programme riche de multiples formes d'écriture musicale : duo, trio, quatuor et quintette. Les cordes de leurs instruments vibreront en l'église Saint-Martin pour rendre hommage aux trois Maîtres, dont les œuvres procurent toujours autant d'émotion. 🎻



©Jean-Baptiste Millot

DIMANCHE 15 MARS À 18 H 00
EN L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

Pour en savoir plus

À l'Espace Jean-Vilar Tél : **02 38 85 81 96**
Au Service culturel de l'AME : Tél : **02 38 95 02 15**
Plein tarif : 17 € - Tarif réduit et de groupe : 12 €
Tarif enfant < 12 ans : 5 €
Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique d'Amilly

L'Ensemble Philidor est porté par la Région Centre. Missionné par le Conseil Général d'Indre-et-Loire, il reçoit une subvention de la ville de Tours et le soutien de la DRAC Centre.

PROCHAINEMENT À L'ÉCOLE DE MUSIQUE CARTE BLANCHE ET SOIRÉE MUSICALE

Les jeunes musiciens ont Carte blanche

La salle Jordi-Savall accueille, **mercredi 25 mars, dès 18h30**, la seconde Carte blanche de l'année des élèves de troisième cycle de l'École de Musique.

Flûte à bec, piano, clarinette, violon ou trompette : avec leurs instruments, seuls ou à plusieurs, les élèves promettent, encore une fois, de livrer une représentation de qualité au public. Il est prudent de réserver sa place auprès de l'École de Musique. Entrée libre et gratuite.

Tous les ensembles, à la Soirée musicale

Une Soirée musicale de haute volée se profile, **mardi 21 avril**. Dans le cadre de spectacles hors les murs, les ensembles de l'École de Musique (orchestre symphonique, ensemble de jazz, orchestres de niveau, chorales) donneront un concert à l'Espace Jean-Vilar, à **partir de 20 heures**. Entrée libre et gratuite. 🎻

Pour en savoir plus

École municipale de Musique : **02 38 85 03 34**
Courriel : ecolemusique@amilly45.fr



CLÉMENT JANEQUIN ET DIABOLUS IN MUSICA

1515-2015 : JEAN MOUTON, CHANTRE DU ROI FRANÇOIS 1^{ER}



Le roi François 1^{er} a été couronné il y a 500 ans, en 1515. À cette occasion, les ensembles Clément Janequin et Diabolus in Musica redonnent vie à l'œuvre de Jean Mouton, musicien adulé à la chapelle du souverain.

Œuvre trop méconnue

Son nom est commun, il peut même prêter à sourire. Pourtant, Jean Mouton fut le plus grand musicien de la chapelle du roi François 1^{er}.

Son œuvre, abondante, très bien accueillie par ses contemporains du début du XVI^e siècle et aujourd'hui trop méconnue, est reprise par huit chanteurs, réunis au sein des ensembles Clément Janequin et Diabolus in Musica, respectivement dirigés par Dominique Visse et Antoine Guerber.

Polyphonies

Lors de ce que l'on peut appeler une communion de voix, ils interpréteront des œuvres composées en 1515, année du couronnement du roi François 1^{er}, dont nous célébrons cette année le 500^e anniversaire. Les artistes reprendront une messe et des motets : des pièces vocales religieuses.

Les spectateurs auront tout le plaisir d'écouter les brillantes polyphonies à six voix *Da pacem, O Maria piissima et Salvas nos domine*, ou encore, celles à huit voix : *Domine salvum fac regem et Exultet conjubilandi deo*, **dimanche 12 avril à 18h00**. Certaines pièces n'avaient plus été jouées depuis le XVI^e siècle. Une véritable Renaissance. 🌸



L'Ensemble Clément Janequin.

Pour en savoir plus

À l'Espace Jean-Vilar Tél : **02 38 85 81 96**
 Au Service culturel de l'AMÉ : Tél : **02 38 95 02 15**

Plein tarif : 17 € - Tarif réduit et de groupe : 12 €
 Tarif enfant < 12 ans : 5 €
 Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique d'Amilly

Projet Artistique et Culturel de Territoire (P.A.C.T.) financé par la Région Centre.



Diabolus in Musica.

DIMANCHE 12 AVRIL À 18H00 EN L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

ATELIER MODÈLE VIVANT À L'ÉCOLE D'ART LE NU COMME MOYEN D'EXPRESSION

L'œil attentif, Jeannine observe de longues secondes, puis trace des lignes de pastel sur sa feuille de papier. Face à elle : Justine. Nue, elle pose pour l'un des sept ateliers de modèle vivant proposés cette année par l'École municipale d'art. "À la base j'étais venue dessiner", confie le modèle. Puis, elle est passée de l'autre côté. Il faut dire qu'elle s'était déjà lancée aux Beaux-Arts, où le nu artistique est un classique.

L'intérêt est d'étudier l'anatomie, d'observer comment se tient le corps, d'évaluer les axes, indique Vincent Phelippot, le professeur. Il y a plus à dire quand un corps est nu, considère Edwige, élève.

Les participants débutent par des pauses de 30 minutes et se concentrent sur la précision du trait, les volumes, les couleurs. Ils terminent par des croquis esquissés en une minute chrono, focalisant sur le mouvement et la spontanéité. *Ce n'est pas une reproduction pure. Les uns rentrent dans les détails, d'autres ne font que la silhouette*, précise l'encadrant, qui passe d'un chevalet à l'autre en prodiguant des conseils. Ce jour-là, Jean-Louis a choisi de travailler *les ombres, plus que la ligne*, estompant les traits de fusain. L'académisme de la pratique du nu se combine à la liberté avec laquelle les artistes l'expriment. Ce qui explique sans doute le succès des ateliers, renouvelé depuis dix ans. 🍷



Prochaines séances prévues samedis 28 mars et 30 mai de 14h00 à 18h00 au Petit Chesnoy à La Pailleterie. Inscriptions auprès du service Culture.
Élèves de l'École : 17,10 € / Extérieurs à l'École : 19,20 €

Pour en savoir plus

Service Culture Tél : 02 38 28 76 68
Courriel : culture@amilly45.fr

EXPOSITION SALLE SAINT-LOUP LE RÊVE PHOTOGRAPHIQUE DE SERGE FOLY

C'est un rêve, que Serge Foly réalise. Celui d'exposer son travail photographique. Comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, c'est de sa propre initiative, et avec l'aide du Photo ciné club du Gâtinais auquel l'Amillois adhère, que l'exposition baptisée "Salon de printemps" est née.

J'ai contacté M. Abraham, adjoint à la culture, et la Ville a accepté de mettre à ma disposition la salle Saint-Loup, se réjouit-il. Accrochés aux cimaises,



douze clichés, pris au gré de voyages lointains et des balades dans la région (avec son boîtier Canon 6D et son objectif 24-105, pour les connaisseurs), à l'image de ce superbe coucher de soleil sur le Moulin Bardin, à Amilly. Et puis des portraits, comme cette fileuse de laine âgée. En noir et blanc et en couleurs. Pour cette première, il a contacté dix amis photographes d'Amilly et de la région. Le thème, libre, laisse toute la latitude possible aux contributeurs. En huit images chacun, ils donnent un peu d'eux-mêmes, sans contraintes. 🍷

Maison Saint-Loup
Ouvert tous les jours, du samedi 14 au samedi 21 mars,
de 14 à 18 heures. Entrée libre.

L'ŒIL SUR L'AMILLY AGRICOLE

Pendant une semaine, Philippe Bazin s'est rendu chez les cinq agriculteurs d'Amilly.

Samedi 14 février, il leur a montré le résultat en compagnie d'élus et du maire Gérard Dupaty. Dans la série "Les machines", il met en avant, dans la lumière de juillet dernier, le matériel, les paysages, les hommes, pendant la moisson.

J'ai voulu éviter les images d'Epinal, explique-t-il.

Deux clichés ont été retenus. Ils complètent la collection issue des précédentes résidences photographiques, qui montrent la commune telle que ses habitants ne l'ont peut-être jamais vue. Voir les photos sur www.amilly.com

PLANS D'EAU DES SAVOIES ET DES NÉPRUNS

UNE NATURE EN RECONQUÊTE

Le Loing à Amilly délimite, de ses deux bras de rivière, un vaste espace qui illustre l'histoire entre l'Homme et la Vallée. Une histoire dont la biodiversité n'a, pendant longtemps, que peu fait partie. Malgré cela, cet espace, avec ses boisements, ses prairies humides et ses plans d'eau, a conservé une naturalité remarquable pour le Gâtinais.



Il y a une dizaine d'années, une partie de cet espace occupé par les plans d'eau devait être dédié aux loisirs (parcours bi-cross, aire de pique-nique, aire de jeux) et la Ville d'Amilly, dans cette perspective, entama l'acquisition de terrains. Dans un contexte de régression des zones humides et de leur biodiversité, l'aménagement de cet espace se devait d'être réexaminé au regard de ses richesses naturelles potentielles et de sa fragilité. L'intégration des plans d'eau dans le périmètre de protection rapprochée des captages d'eau potable de la Chise située dans la Vallée du Loing est venue renforcer cette conviction.

Aussi, déjà propriétaire de 37 hectares, la Ville d'Amilly a décidé de poursuivre ses acquisitions en orientant ses réflexions vers une préservation durable du milieu naturel et vers sa découverte par le public à l'aide notamment de voies douces (à pied ou à vélo).

Un inventaire du milieu naturel réalisé

Pour mener à bien ce double objectif, un marché public a été signé en 2014 avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre. Dans le cadre de l'élaboration d'un plan de gestion sur cinq ans, un inventaire du milieu naturel et des espèces animales et végétales qui le peuplent, a été réalisé. Ce travail a permis de mettre à jour des espèces rares et protégées.

- Plantes :**
- espèce vulnérable car rare : l'Ophioglosse commun
 - espèce protégée en région Centre : le Pigamon jaune
 - espèce vulnérable en diminution forte : l'Inule des fleuves
- Animaux :**
- espèce plutôt rare dans le Loiret : le Criquet ensanglanté
 - espèce en danger : le Conocéphale des roseaux (sauterelle)
 - espèce à surveiller : le Hotu (poisson)

À partir de ces constats, "à la manière d'un médecin", le Conservatoire proposera avec l'avis de partenaires locaux associés au projet, des actions de préservation, de gestion et de valorisation destinées à redonner à l'espace naturel des Savoies et des Népruns son véritable potentiel écologique.

Les soins apportés pourront être de différentes natures : restauration de mares et de prairies humides de fauche, mise en place de pâturage, amélioration des liens entre le Loing et les milieux humides proches...

Découverte pédagogique en douceur

La découverte ludique et pédagogique de cet espace naturel aboutira à la mise en place de sentiers et d'une signalétique appropriée afin que les habitants profitent de ce support de promenade, de détente et de sensibilisation à l'environnement.

Les voies douces auront pour ambition de faciliter la traversée de la Vallée du Loing et constitueront un trait d'union entre les quartiers amillois.

Cette traversée permettra également la découverte du patrimoine culturel et historique de la Vallée (Moulin Bardin, canal de Briare...) et sera le prolongement des circuits pédestres existants et de la future véloroute longeant le canal. 🌿

Pour en savoir plus

Service Environnement - Tél : 02 38 28 76 53
Courriel : at.environnement@amilly45.fr

LA GRÈCE INVITÉE À LA FÊTE DE L'EUROPE

AMILLY BATTRA PAVILLON GREC LE 1^{ER} WEEK-END DE JUILLET

A lors que la Grèce est membre de l'Union européenne depuis 1981, la crise, qui a touché le pays de plein fouet, a laissé apparaître ces dernières années des fractures dans l'unité économique européenne mais aussi dans la fraternité. Ces difficultés ne sauraient faire oublier toute la richesse culturelle, historique, patrimoniale, attachée à ce pays envers qui Amilly proclame, cette année, son amitié, en battant pavillon grec lors de la Fête de l'Europe, les 3, 4 et 5 juillet.

Quand on pense à la Grèce, des images nous viennent à l'esprit. Méditerranéennes, avec, à Santorin, l'une des milliers d'îles (dont 170 habitées) et îlots du territoire, ces maisons bleues et blanches accrochées à une falaise surplombant la mer. Historiques, avec ces vestiges abondants d'un âge d'or lointain, de l'Acropole athénienne à la mythique cité de Mycènes, rappelant que la Grèce est le berceau de notre civilisation occidentale où la démocratie est née. Intellectuelles, en songeant aux statues des philosophes dont la pensée influence encore la nôtre, de Socrate à Aristote.



C'est ce glorieux passé qui attire 12 millions de touristes chaque année, ravis d'assister à une démonstration de sirtaki. Savent-ils que cette danse n'est pas issue du folklore mais a été inventée pour le film *Zorba le grec* dans les années 1960 ? Qu'importe, le sirtaki est désormais inscrit dans la culture locale.

Autre formidable atout : la gastronomie. Des produits typiques tels que feta, olives, aubergines donnent naissance, une fois cuisinés, à de succulents plats : fasoláda, moussaka... La domination byzantine puis ottomane a favorisé l'émergence d'une culture commune aux pays méditerranéens. Le baklava, un dessert à base de fines feuilles de pâte, de fruits secs et de miel, en est l'une des illustrations.

À la manière de la philoxenia -l'hospitalité à la grecque- la Ville réserve un accueil authentique, à l'Amilloise, fait de rencontres et d'échanges conviviaux, les 3, 4 et 5 juillet. 🇬🇷

Des artistes grecs invités :



Xanthalou Dakovanou (Musique grecque ancienne)



Imam Baidi (Folk-Electro)



Locomondo (Ska-Reggae festif)



Parthénon (Académie de danses grecques)

LA MAISON DES JEUNES

DES ACTIVITÉS POUR CONTENTER TOUS LES GOÛTS



abrication de la Géante Europe, réalisation d'une exposition sur la Seconde Guerre mondiale, sorties des vacances de printemps : les prochaines semaines s'annoncent chargées, à la Maison des jeunes.

La Géante Europe : un défi de taille

Depuis le mois dernier et tout au long du printemps, les jeunes Amillois prennent part à la création d'un immense mannequin baptisé "Géante Europe". Produite pour l'occasion, elle effectuera sa première sortie officielle dans les rues de la Ville au cours de la Fête de l'Europe.

Guidés par l'artiste Caroline Delbaere, les adhérents de la Maison des jeunes relèvent un défi de taille : construire une géante de 3,50m de haut. Réparti sur 50 heures d'ateliers, ce travail contient toutes les étapes de réalisation, de la conception artistique à la confection avec divers matériaux (caoutchouc, grillage, tissus...). La puissance symbolique de la géante est proportionnelle à ses dimensions. Sa parade à travers la Ville sera l'un des temps forts de la Fête, d'autant plus que les écoliers et les enfants inscrits à l'accueil de loisirs, transformés en personnages d'un "monde festif", l'accompagneront dans ce défilé. Ils porteront les costumes qu'ils auront eux-mêmes confectionnés.

Un projet ouvert à tous les Amillois

Ce projet veut inclure toute la population, sans limite d'âge. L'ensemble des Amillois est invité à participer à la parade à condition d'être grîmé. Pour ce faire, trois ateliers sont organisés, samedi 21 mars, samedi 16 et mercredi 20 mai, de 14h à 17h. Il est conseillé de s'y rendre avec de vieux vêtements. L'existence de la Géante Europe ne s'achèvera pas après la Fête : elle apparaîtra lors des manifestations amilloises et voyagera même jusqu'aux villes jumelles... Longue vie à la Géante !



Géante conçue par Caroline Delbaere.

Pour connaître les dates des ateliers à la Maison des jeunes, contacter le service Jeunesse.

*Pour en savoir plus sur la Géante contacter le service Communication Tél : 02 38 29 76 36
Courriel : communication@amilly45.fr*

Manger équilibré : une nécessité et un plaisir

L'alimentation tient une place à part entière dans les activités du service Jeunesse. Il s'agit de conduire les adolescents vers l'autonomie en acquérant des repères alimentaires fondés sur leurs dépenses physiques quotidiennes. Ce travail s'effectue tout au long de l'année. Tout d'abord, lors de la préparation de goûter ou de repas, où chacun apprend à réaliser une liste de courses équilibrée et à acquérir de bonnes pratiques en cuisine, que ce soit en matière d'hygiène, d'utilisation du matériel ou bien de maîtrise de techniques. Ces ateliers animés par des cuisiniers sont complétés par l'intervention de professionnels de santé : diététicienne, infirmières. Il est même envisagé que des sportifs



de haut niveau témoignent de l'importance d'avoir une bonne hygiène de vie dans leur quotidien. Pour découvrir la variété des produits alimentaires, des visites sont organisées chez des producteurs et dans des marchés de la région et même, pour aller plus loin, à Rungis. Tous ces enseignements sont prodigués aux jeunes avec pour objectif de ne jamais perdre de vue le fait que l'alimentation est aussi, et surtout, un plaisir.

Souvenirs du 8 mai 1945

Des adhérents vont préparer et réaliser l'interview de Roland Frégy, dernier témoin encore en vie de l'exécution de quatre résistants à la Nivelle, le 21 août 1944. La vidéo sera diffusée en mai à Nordwalde, lors de la commémoration des 70 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale. En parallèle, ils monteront une exposition, visible dans les locaux de la Maison des jeunes.

Un avant-goût de vacances de printemps

Le programme des sorties des vacances de printemps s'annonce chargé. Premier rendez-vous le 28 avril avec le festival musical le plus célèbre de la Région Centre : le Printemps de Bourges. Autre visite, celle de l'hippodrome de Vincennes, avec participation à une course nocturne. Sur place aussi, les adhérents feront le plein d'animations, avec les activités sportives proposées : hand ball, équitation, aikido, natation... Dans un registre plus sérieux, des militaires viendront présenter les métiers de toutes les forces armées : Marine, Armées de terre et de l'air. 🇫🇷

Pour en savoir plus

Maison des Jeunes, 213 rue de la Gare - 45200 Amilly
Tél. : 02 38 28 76 63 - Fax : 02 38 28 76 70
Courriel : inscriptionvacances@amilly45.fr
Site Internet : www.amilly.com (rubrique Jeunesse)

LE GYMNASSE LADOUMÈGUE PLUS FONCTIONNEL !

*A*près un an et demi de travaux, le gymnase Jules-Ladoumègue est de nouveau accessible. Si l'attente a été si longue, c'est parce que tout a été refait. De la toiture, renforcée par une membrane écologique, aux murs périphériques redoublés et re-isolés, en passant par le système de chauffage, plus performant. Seule l'armature métallique a été conservée.



Depuis le 12 janvier, les collégiens de Robert-Schuman et les sections hand et basket des J3 peuvent y pratiquer

le sport, sur un sol en caoutchouc issu d'une technologie récente, utilisée pour la première fois aux JO de Pékin en 2008. Dans les gradins, les assises ont été changées et repeintes. Dans le but d'améliorer le confort des sportifs, les vestiaires ont été entièrement démolis puis reconstruits. Ils accueillent les gymnastes de la salle Ginette-Charpentier, qui y accèdent grâce à un couloir reliant les deux bâtiments.

Une infirmerie aménagée

Une infirmerie a été aménagée à l'entrée du bâtiment. Nouveauté aussi, le vestiaire réservé au tennis, accessible uniquement par l'extérieur, côté terrains. Pour éviter les échanges de matériel entre le collège et les clubs, il existe, à présent, deux locaux de rangement. Si le gymnase est aujourd'hui fonctionnel et accueillera même l'arrivée de l'AME Minuit Trail le 28 mars, les dernières finitions, qui concernent les abords extérieurs ne seront pas engagées avant le retour des beaux jours. 🌸

LE SPORT EN BREF

Randonnée L'Amilloise

La randonnée cycliste et pédestre L'Amilloise se déroulera vendredi 8 mai. La section Cyclisme des J3 Sports a voulu y apporter cette année une touche plus divertissante. Un parcours d'une vingtaine de kilomètres sera mis au point, à destination d'un public familial et jeune. Il prendra la forme d'un rallye et un questionnaire sera remis aux participants. Les marcheurs auront le choix entre le 10 ou le 18 km, tandis que les amateurs de VTT s'élanceront sur trois circuits de 25 à 30 km. Les cyclistes de route pédaleront sur quatre parcours de 50 à 110 km.

Départs à partir de 7 h 30 de la Maison des Sports, située dans la zone industrielle. 🌸

Tarifs : cyclistes adhérents à la Fédération française de cyclotourisme : 3,50€ - marcheurs : 3€ - autres : 5,50€ (assurance comprise). Gratuit pour les personnes en situation de handicap et leurs accompagnateurs et les jeunes de moins de 18 ans. Inscription sur place.

Pour en savoir plus

Suzy Chailly - Tél. : 02 38 85 79 08 - 06 08 81 20 56
Courriel : suzchailly@wanadoo.fr

Trois jeunes jujitsukas amillois aux mondiaux

Cynthia et Jérémy Fort sont sélectionnés en Équipe de France pour participer aux championnats du monde de jujitsu des moins de 21 ans, en catégorie duo-mixte. Karim Manaouer sera en lice chez les moins de 18 ans, en combat moins de 55 kg. Tous les trois font partie des J3 Sports Amilly Judo-Jujitsu. Leurs performances seront à suivre les 13 et 15 mars, à Athènes.



Le podium du Big-Shot

Le 31 janvier, le Big-Shot a donné à voir de belles performances, avec notamment Frédéric Dagée qui a battu son record personnel de 27 cm.

Les meilleurs lanceurs et lanceuses de poids français étaient réunis au dojo municipal. Chez les hommes, Gaëtan Bucki remporte le concours élite en réalisant un jet de 19,84 m. L'Amillois Jean-Pierre Horbaty arrive en 9^e position avec 16,02 m. Chez les femmes, avec 16,53 m, c'est Jessica Cérival qui gagne le concours élite. Licenciée chez les J3 Sports, Lucie Archenault est 8^e. Elle a lancé son poids à 12,39 m.

PAR ICI LE PROGRAMME DES SORTIES ! LE CADRE NOIR ET LE CIRQUE BOUGLIONE



Notre exploration de la région de Saumur et féerie circassienne, le CCAS a concocté un programme de sorties des plus tentants, pour 2015.



Jeudi 11 juin, l'École nationale d'équitation de Saumur (Maine-et-Loire) accueillera les Amillois. Un corps de cavaliers d'élite et d'instructeurs plus connu sous le nom de "Cadre noir" leur fera une démonstration de son talent, dès leur arrivée. Sous la houlette d'un guide, ils visiteront le manège, les écuries, la sellerie. Près de 1.000 chevaux évoluent dans ces infrastructures, soignés par une soixantaine de palefreniers. Après toutes ces découvertes, les participants déjeuneront dans une cave troglodytique toute proche où ils dégusteront des fouées, ces petits pains chauds cuits au feu de bois, garnis de beurre salé ou de rillettes. Ils resteront sous terre durant l'après-midi. Dans une carrière où le parc "Pierre et lumière" est installé, ils pourront admirer les reproductions miniatures d'une vingtaine de lieux emblématiques de l'Anjou et de la Touraine. Sculptés dans la pierre de tuffeau, ils sont sublimés par la lumière.

Les tarifs varient selon le nombre de personnes inscrites : montant allant de 86,50€ à 110€ (sans assurance annulation) et de 91,50€ à 115€ (avec assurance annulation).

Le 10 octobre, direction le cirque Bouglione, à Paris. "Rire", le spectacle d'hiver de la troupe, promet d'être animé. En deux heures, les numéros s'enchaîneront : trapèze volant et autres acrobaties, sketches de clowns et, bien entendu, des séances de dressage d'animaux : fauves, lamas, perroquets...

Les tarifs varient selon le nombre de personnes inscrites : montant allant de 65€ à 78€ (sans assurance annulation) et de 70€ à 83€ (avec assurance annulation).

Michel Sardou sur les planches pour finir 2014 en beauté !

La dernière sortie de l'année 2014 a eu lieu dimanche 21 décembre. Les participants ont assisté à la représentation de la pièce "Et si on recommençait", au théâtre des Champs-Élysées, à 16 heures. À défaut de l'écouter chanter,



ils ont pu voir évoluer sur la scène Michel Sardou, l'acteur. À la nuit tombée, sur le chemin du retour, ils ont sillonné les rues de la capitale en bus à la recherche des illuminations de Noël. Éblouissant ! 🌟

Pour en savoir plus

Service des Affaires sociales - CCAS - Tél. : 02 38 28 76 60
Courriel : social@amilly45.fr

TRIBUNE LIBRE

Dans la perspective des élections départementales des 22 et 29 mars 2015, nous avons fait le choix d'exercer notre droit de réserve.

Nous considérons en effet que notre droit d'expression ne doit relever d'aucune initiative susceptible d'être appréciée comme inspirée par des considérations électoralistes. 🌟



Vos élus de la liste "Amilly notre Avenir"

Grégory Gaboret, Sports Jeunesse, Finances
Anne-Marie Calmettes, Affaires sociales, Culturelles et Jumelages
Jacky Rollion, Travaux-Urbanisme-Environnement, Écoles Enfance

Grégory Gaboret Gregory.GABORET@amilly45.fr
Anne-Marie Calmettes Anne-Marie.CALMETTES@amilly45.fr
Jacky Rollion Jacky.ROLLION@amilly45.fr

MARS

Les animations gratuites à la médiathèque



Vacances d'hiver :

Le petit ciné des vacances - Mercredi 4 mars à 15h 00

Jouez en famille - Jeudi 5 mars de 9h 30 à 12h 00

Pendant les vacances scolaires, occupez les plus grands en leur offrant une séance de cinéma surprise (diffusion d'un long-métrage, pour les plus de sept ans), le 4 mars. Le lendemain, toute la famille pourra s'amuser à des jeux de société, dès trois ans, en partenariat avec la ludothèque itinérante Le Diabolobus. Sur réservation, dans la limite des places disponibles.

Les vendredis ciné :

Vendredis 13 mars et 10 avril à 20h 00

La (re)découverte des grands films de l'âge d'or de la comédie hollywoodienne prend fin en mars, pour laisser la place, à partir d'avril, à un cycle de trois films autour de "cinéma et psychanalyse". Les projections sont suivies d'une discussion en présence d'un psychologue ou psychiatre de l'Association de la cause freudienne d'Orléans. À partir de 15 ans, sans réservation.

Ciné'mômes :

Samedis 14 mars à 17h 00 et 11 avril à 15h 00

Clap de fin en mars pour le cycle autour des courts-métrages de Folimage, petits bijoux cinématographiques, dédié aux 3-7 ans. En avril débutera une thématique "Animés japonais", présentant des longs-métrages d'une qualité narrative et poétique sans pareille, pour les 7-12 ans. Sans réservation.



Paroles et Ka :

Samedi 21 mars à 19h 00

Envie d'en connaître plus sur la culture antillaise? Assistez à une lecture-concert, où la littérature -classique et contemporaine- créole (en présence de l'auteur Lucienne Dangreville Bellemare), s'accompagnera de musique (avec Olivier Damo au ka et Thierry Blondeau à la contrebasse). Le sociologue Pierre Pastel alimentera la discussion autour de cette culture riche. D'autres surprises vous seront réservées!

En partenariat avec l'association Atout Kreol. À partir de 15 ans. Sans réservation



Tidom Tidame, spectacle d'Histoires de sons :

Samedi 28 mars à 11h 00

"Deux baguettes de balafon, Tidom et Tidame, partent à l'aventure. Ils montent dans la forêt -corps de la conteuse-, partent explorer les montagnes Balafons, jouent avec L'Archer de Monsieur Violoncelle, vibrent au son des cordes de la famille Loup et reviennent avec pleins d'amis."

Un spectacle ludique et participatif de 45 minutes pour les 2-5 ans exclusivement (merci de respecter les âges et de ne pas venir avec des bébés).

Sur réservation dans la limite de 25 enfants (+ accompagnants).

Bourse aux livres et disques d'occasion :

Dimanche 29 mars de 9h 00 à 18h 00 à l'Espace Jean-Vilar

Des livres et des disques d'occasion à chiner pour tous les goûts et toutes les bourses! Entrée gratuite. Réservation exposants à faire auprès de la médiathèque, dans la limite des places disponibles.

AVRIL

Cluedo géant :

Samedi 11 avril à 19h 00

Ultime session adulte du célèbre jeu d'enquête à la médiathèque, après plusieurs années de programmation. Si vous voulez en être, composez une équipe de 3 à 5 membres, ayant tous plus de 25 ans. Sur réservation auprès de la médiathèque, dans la limite des places disponibles.

Images en musique :

Mercredi 15 avril à 16h 45

Quand une classe de formation musicale de l'École de musique d'Amilly décide de créer la bande originale d'un court-métrage d'animation, c'est un bon moyen de découvrir les ficelles de la composition d'une illustration sonore! Leur production annuelle sera à découvrir dans l'auditorium de la médiathèque. Tout public. Sans réservation.

Les ours dans ta baignoire :

spectacle d'improvisation théâtrale

Vendredi 17 avril à 20 heures



Dans le théâtre d'improvisation, le public propose, et le comédien doit composer en direct... Un moment de rire assuré, avec la douce folie des Ours dans ta baignoire. À partir de 12 ans. Sans réservation, dans la limite des places disponibles.


Les toutes petites oreilles :

Jeudi 30 avril à 10h 30

Parce que les petites oreilles adorent qu'on leur chuchote des histoires, offrez-leur une demi-heure de lecture à haute voix et de pur plaisir littéraire. Pour les 18-36 mois. Sans réservation.

Un livre, un titre

LES PLUS MAUVAISES MÈRES DE L'HISTOIRE : DE LOUISE-MARIE LIBERT (ÉD. LA BOÎTE À PANDORE)

Les Folcoche de la littérature nous sont bien connues et les ouvrages de psychologie abondent sur ces mauvaises mères qui traumatisent leurs progénitures, au point qu'il faut aussi en éditer d'autres pour rassurer bien des mères qui doutent d'elles-mêmes sans raison. Mais ici, l'auteur nous présente des mères de grands personnages sur 2000 ans d'histoire, qui ont fait passer leurs propres intérêts avant l'amour dû à leurs enfants. Furent affublés de telles mères Alexandre le Grand, Néron, Richard Cœur de Lion, Charles IX, Louis XIII, Marie-Antoinette ou encore Camille Claudel... Succession de portraits édifiants bien recadrés dans l'histoire, car l'auteur a à cœur que le lecteur s'y retrouve dans l'époque concernée et son contexte. Nous y découvrirons Aliénor d'Aquitaine, Marie-Thérèse d'Autriche et autres Marie de Médicis. Le livre se referme sur Ma Barker, célèbre chef de gang américaine à l'époque de la prohibition, sur une note un peu plus anecdotique. À lire par tous les amateurs d'histoire, et les autres ! 


Disponible à la médiathèque, espace Adulte, section Documentaires (306.874 LIB)

CD - jeunesse

WANTED JOE DASSIN DE THE JOE'S (NAÏVE)

L'excellente maison de disque Naïve nous propose encore une fois un projet séduisant. Après The Nino's en 2009, groupe éphémère revisitant le répertoire de Nino Ferrer à l'adresse des plus jeunes, voici The Joe's : un trio issu de la nouvelle scène française qui s'est donné pour mission de faire découvrir Joe Dassin au jeune public. Dans une ambiance de western, le disque propose une relecture des premiers enregistrements de Joe Dassin : les chansons des années 1965/1973, fortement teintées de blues et de country-folk.

The Joe's, ce sont trois chanteurs musiciens : Laurent Madiot, membre du groupe Les Fouteurs de Joie et qui participa au projet Nino's, Ben Ricour, auteur-compositeur-interprète et Jean-Pierre Bottiau alias Cheveu, membre du groupe Monsieur Lune. Les trois compères nous emmènent dans un far west imaginaire au gré d'une instrumentation riche et joyeuse : ukulélé, banjo, cajon, harmonica... Ils revisitent les tubes comme *L'Amérique* ou *Siffler sur la colline* mais proposent aussi certains titres moins connus de cette époque, à l'instar de *Mon village au bout du monde*.

Un disque réjouissant pour petits et grands. À noter que *Wanted Joe Dassin*, c'est aussi un spectacle à partir de 6 ans qui est en tournée en ce moment dans toute la France. 

Disponible à la médiathèque, Espace Jeunesse, Section Musique (8.1 JOE)

Pour en savoir plus

Médiathèque d'Amilly - 56, rue des Droits de l'Homme - Tél. 02 38 90 09 55.
Courriel : mediatheque.amilly@agorame.fr

Ouverture au public : le mardi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 14h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

Nicola Pingot, Luka Drazetic, Léna Routier Drouin, Sarah Romani, Amine Abdelkader, Laura Manicam, Djeizy Bône, Luca Thebault, Nohan Saillard, Élixa Depardieu, Amétheis Pasedeloup Vié.

Mariages :

Damien Aillet et Virgillia Lassarre
Gokhan Topuz et Sandrine Komurcu

Noces de Diamant :

Paul et Solange Lamiral
Albert et Michelle Palson

Décès :

Gilbert Pohu, Georges Presles, Raymond Gilles, Dominique Lannoy, Janine Desvigne veuve Aubin, Daniel Dunand, Antonio Tamayo Ruiz, Lucile Durand veuve Chagot, Annaël Pommeret, Gilberte Richard veuve Lelievre, Irène Martin, Marie Ballan, Madeleine Huet veuve Moreau, Bernadette Simon Laboureau, Roger Breuiller, Marguerite L'Huillier veuve Patrie, Patrick Harvengt, Rose Sabot veuve Teuffot, Francis Escalier, Madeleine Bohu veuve Battault, Pascaline Thibault ép. Autin-Stephan, Ben Mohamed Sahli, Josiane Lajon veuve Froget, Yvonne Guy veuve Derocq, Mireille Wagner, Roland Bonzom, Bernard Cuvelier, Mauricette Chaussivert ép. Delaborde, Maurice Denis, José-Marie Collery veuve Collery, Charles Geuens, Suzanne Ballot épouse Guerré, Gilberte Chaubaroux veuve Harry, François Fresquet, Saint Urena, Henri Poulard, Josette Chevrier, Pierre Milic, Paulette Petitjean épouse Mabilat.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine réunion :
mercredi 25 mars à 20h00
Maison Saint-Loup.

Le compte rendu est régulièrement affiché sur les panneaux extérieurs face à la mairie et consultable sur le site de la Ville www.amilly.com

**DIMANCHE
8 MARS**



**32^e
JOURNÉE
GROS
MOULIN
AMILLY**



**BROCANTE
VIDE-GRENIER**